



## Ordonnance de télécom CRTC 2015-500

Version PDF

Ottawa, le 9 novembre 2015

### Coopérative de Câblodistribution Ste-Agathe – Approbation provisoire d'une demande tarifaire

1. Le Conseil **approuve provisoirement** la demande tarifaire suivante :

<b>Demandeur</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>	<b>Date d'entrée en vigueur</b>
Coopérative de Câblodistribution Ste-Agathe	1 1A	22 octobre 2015 28 octobre 2015	12 novembre 2015

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général